



Institut d'anthropologie clinique

29 chemin des Côtes de Pech David 31400 Toulouse

Tél-Fax 05 62 17 20 86 – iac@i-ac.fr – www.i-ac.fr

ANTHROPOLOGIE CLINIQUE
ET FAMILLES CONTEMPORAINES

SERGE ESCOTS

*L'HOMOPARENTALITÉ UNE DIFFICULTÉ
POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ADOPTION ?*

L'homoparentalité une difficulté pour les professionnels de l'adoption ?

Les anthropologues le savent, la circulation des enfants est une pratique ancienne et universelle, chaque société codifiant les normes de sa pratique à partir des cadres symboliques qui l'organisent. La nôtre, fondée sur le droit et la science, confie à des techniciens légitimes de mener une procédure encadrée. Il est important de rappeler que compte tenu de l'enjeu humain qui consiste à intervenir dans l'ordre biologique, affectif et symbolique de la transmission de l'espèce, comme dans toutes les sociétés, cette pratique s'entoure de quelques précautions rituelles. Dans nos sociétés postmodernes, c'est une évaluation, à la fois investigation et accompagnement qui prévaut, selon les principes et les méthodes en vigueur dans les sciences humaines et sociales. Nous avons donc affaire à un rituel social et pas, n'en déplaise à certains-es candidats-es à une simple formalité administrative.

Les professionnels qui ont en charge d'instruire les demandes d'agrément en vue d'adoption peuvent se trouver en difficulté pour évaluer les candidatures proposées par des célibataires et des couples de même sexe.

Le problème de ce « rituel » d'enquête en vue d'adoption, c'est qu'il implique une certaine « honnêteté » de la part des candidats pour permettre d'évaluer et de faire évoluer le projet d'adoption sur la foi d'éléments fondés. Or, compte tenu de l'enjeu que représente l'accès à l'adoption pour les candidats, la tentation de dissimuler certains aspects du projet par crainte qu'ils ne soient pas perçus et compris d'une juste manière est compréhensible. Mais dans ce cas, c'est le sens de la procédure même qui se trouve annulé. En matière de rituel, la perte du sens fait basculer dans le fétichisme, et dans le cas qui nous occupe à sacrifier l'éthique relationnelle.

Mais peut-on incriminer les candidats homosexuels à l'adoption de leur prudence méfiante ? Regardons les choses en face : l'homophobie comme désignation de l'autre, comme mauvaise inversion de l'ordre naturel, inférieur ou anormal est tapie au fond de nos imaginaires sociaux. Je le sais personnellement de ma fréquentation de l'école communale française des années 60, où comme les autres garçons de mon âge j'ai expérimenté le maniement des insultes homophobes. Nous pouvons le savoir aussi, en consultant les travaux contemporains des sciences sociales sur le sujet. Plus simplement, en consultant le [rapport sur l'homophobie 2014](#), constater la hausse brutale du nombre de témoignages reçu par *SOS homophobie* en 2012 au moment des débats qui précédèrent la loi de mai 2013 sur le mariage pour tous. Les professionnels qui mènent les enquêtes en vue d'adoption doivent donc faire avec leur rapport propre à l'homosexualité et au bruit

de fond de l'imaginaire social. L'homophobie est un contexte qui détermine les pratiques des professionnels qui s'occupent d'adoption – au sens où c'est une forme symbolique qui donne du sens aux questions qui touchent à la parentalité en général et à l'adoption en particulier.

La rencontre dans le cadre de la formation de professionnels de l'adoption, nous montre que le mariage pour tous n'a pour l'instant pas produit les effets suffisants au règlement des difficultés que ces professionnels rencontrent. Bien sûr, la loi n'était pas là pour ça. On aurait pu penser que le mariage des personnes de même sexe aurait pu contribuer à détendre le contexte de ces enquêtes. C'est le cas pour une part, mais d'une certaine manière le problème reste entier. Car le problème n'était pas seulement celui du droit, mais avant tout celui du contexte homophobe dans lequel l'homoparentalité comme nouvelle forme de famille institue la normalisation de sa différence.

Une formation pour retrouver une posture professionnelle

Il y a presque 10 ans, à l'occasion d'une supervision d'équipe de travailleurs sociaux s'occupant d'enquête d'agrément en vue d'adoption, j'ai rencontré cette question par le témoignage du cas d'un célibataire masculin dont le travailleur social soupçonnait l'homosexualité, mais ne savait comment l'aborder. L'analyse de la problématique et des freins à pouvoir faire son travail convenablement m'a conduit à construire un programme de formation avec des collègues anthropologues. L'anthropologie est un socle pour cette réflexion, car elle nous permet de dépasser les cadres étriés de notre nombril national et de replacer les enjeux de l'adoption et de l'homoparentalité dans leur réel périmètre : l'humanisation. [Sandrine Fournier](#) avait réalisé le documentaire *Esprit de Famille* sur l'homoparentalité aux USA et est auteur d'une enquête ethnographique auprès de parents homosexuels de San Francisco. [Jérôme Courduriès](#) est maître de conférences et chercheur, c'est l'un des spécialistes régulièrement consultés sur les familles contemporaines. L'intention de cette formation : redonner aux professionnels dans le respect des cadres légaux, la possibilité de faire leur travail convenablement dans une perspective éthique qui concerne l'enfant à venir, les parents adoptants, les parents biologiques, les familles et institutions sociales concernées. Pour cela, il fallait dans un premier temps faire le point sur l'état des connaissances scientifiques sur la question. Puis, comme nous étions bien avant la possibilité légale d'adopter pour les homosexuels, il nous a fallu associer une juriste, [Pierrette Auffer](#) pour faire le point sur la jurisprudence complexe en matière d'homoparentalité et d'adoption homoparentale. Ce fût l'occasion d'établir un [dossier juridique proche de l'exhaustif consultable](#) sur la question. D'autre part, il ne nous paraissait pas possible d'aborder cette problématique sans l'apport d'un psychologue clinicien. Le choix de [Jean-Marie Brossard](#) a relevé de plusieurs critères au-delà de notre compagnonnage ancien et de notre goût commun pour la rigueur de la démarche scientifique. D'abord, son talent pédagogique à rendre accessibles pour chacun les concepts psychanalytiques les plus complexes. Ensuite, sa capacité à articuler les concepts nécessaires pour penser le développement de l'enfant à partir de plusieurs modèles, psychanalytiques ou non. Enfin, sa longue expérience de la pathologie de l'enfant et de l'adolescent. Un double objectif fut assigné à cette intervention clinique : De quoi a besoin un enfant pour grandir ? Sur quoi se fondent les discours « psy » anti homoparentalité ? En fait, cette formation a visé et vise encore aujourd'hui à déloger l'homophobie personnelle et ambiante pour examiner rationnellement l'état des connaissances et se forger des bases pour retrouver une posture professionnelle avec des outils concrets pour mener à bien son travail. Pour ce faire, il est indispensable de pouvoir traduire les questionnements pluridisciplinaires en thématiques d'échange avec les candidats. Les questions pratiques liées aux entretiens et à l'établissement d'une qualité relationnelle propice au travail évaluatif et d'accompagnement des candidats sont également un point technique essentiel

de la formation. Ce sont deux aspects que j'aborde durant la formation, mettant à contribution à la fois mes compétences méthodologiques de consultant et mon expérience de thérapeute familial. Enfin, un des problèmes de l'enquête reste pour les professionnels le rapport écrit qu'ils doivent produire dans un contexte de contrainte juridique important. Nous avons demandé à [Lola Devolder](#), linguiste, sémioticienne et formatrice en travail social notamment sur les écrits professionnels de rejoindre le programme.

Les débats sur le mariage pour tous ont déstabilisé les professionnels

Les premiers modules de formation qui ont précédé la loi de 2013 sur le mariage pour tous se déroulaient dans une ambiance de travail animée et ouverte. Depuis la Loi, deux modules réalisés se sont avérés paradoxalement tendus et dans une ambiance clivante. Les stagiaires venant réfléchir à leur pratique et se trouvant coincés par des dynamiques de groupe qui entendaient prendre en défaut les discours des intervenants. Les formateurs se retrouvant en position de devoir justifier et légitimer leur place et leurs discours. Nous sommes passés de propos maladroits dont le caractère homophobe est ignoré de celui qui les énonce, au propos outrancier qui se dispense de la mesure de sa portée discriminatoire. Qu'a-t-il bien pu se passer entre temps ? Est-il possible que la médiatisation de l'expression banale et répétée, issue d'un imaginaire homophobe débridé durant tous les débats autour du mariage pour tous, ait alimenté un surmoi agressif et tyrannique chez certains professionnels ? On est fondé à le penser. Comme si de la légitime interrogation de la responsabilité des professionnels à confier des enfants adoptables à des parents de même sexe, les débats sur le mariage pour tous avaient transformé la position des professionnels en culpabilité sociale à participer à une « chose monstrueuse ». Dans le discours violemment hostile à l'homoparentalité, implicitement, travailleurs sociaux et psychologues deviennent complices d'une loi scélérate. Face à cette situation nouvelle, 3 types de réaction s'observent chez les professionnels rencontrés en formation : Comprendre les enjeux du débat et trouver une posture professionnelle ; Venir chercher les raisons d'une réassurance pour continuer à travailler ; prendre en défaut le formateur pour justifier sa certitude homophobe. Espérons qu'à l'instar de nos petits échantillons de professionnels rencontrés en formation, le positionnement de l'ensemble des professionnels reste plus nombreux dans le premier type. Le troisième bien que prenant beaucoup de place ne représente dans les groupes qu'une minorité active (et c'est tant mieux).

Depuis l'adoption de la loi sur le mariage pour tous, les psychiatres, pédopsychiatres et psychologues clairement contre l'homoparentalité ont à mesurer l'impact de leur position sur les professionnels qui ont en charge ces dossiers. Leurs certitudes sont faiblement étayées sur le plan scientifique et clinique (sans même parler d'un simple niveau factuel observable par tout un chacun). Il s'agit là de doutes, d'hypothèses parfaitement légitimes et souhaitables pour le débat scientifique, mais qu'il n'est pas honnête de brandir comme des vérités absolues, alors que les conclusions établies par la communauté scientifique sont inverses. Amalgamées aux discours homophobes de la rue, des questions cliniques intéressantes en tant qu'hypothèses peuvent devenir de puissants facteurs de doutes culpabilisant les professionnels. Ce n'est ni utile, ni nécessaire, c'est contre-productif pour protéger réellement les enfants adoptables. L'homoparentalité, qu'elle plaise ou non, est une réalité sociale. L'adoption par des parents de même sexe est légalement possible que cela plaise ou non. 20 000 enfants sont élevés dans des familles homoparentales en France et ils ne représentent pas, loin s'en faut, la majorité des consultations pédopsychiatriques. Des enfants adoptés et élevés par des familles homoparentales vont bien. Ce n'est certainement pas le cas de tous. Certains projets hétéro ou homoparental sont des contres indications à l'adoption, encore faut-il se donner les moyens de les identifier dans l'intérêt

de chacun : enfant et familles. Faire croire que l'adoption par des couples de même sexe est *en soi* un problème condamne les professionnels à ne pas pouvoir faire leur travail. Au risque que n'importe quel projet aboutisse y compris ceux qui n'auraient jamais dû. Les plus cyniques s'en réjouiront, car ainsi la société verra enfin les problèmes en face. Les moralistes renoncent parfois à l'éthique pour faire triompher leurs causes.

L'éthique plutôt que la morale, la raison plutôt que l'idéologie

Dans l'enquête en vue d'adoption, nous pensons que la recherche qui doit guider le professionnel est avant tout éthique. L'éthique entendue ici à partir de la pensée du philosophe [Jean-François Malherbe](#) comme *le travail que l'on consent à faire pour réduire par le dialogue avec l'autre, l'écart entre les valeurs affichées et les pratiques effectives*. En situation complexe – et l'adoption en est une –, l'éthique est toujours préférable à la morale. Car elle est adaptative, souple, juste, elle engage la responsabilité de soi avec l'autre et s'inscrit dans l'avenir. À l'inverse la morale ne peut qu'être rigide (règles normatives), parfois injuste (quand le général s'oppose au particulier), elle dégage la responsabilité de soi vis-à-vis de l'autre (agir au nom de la morale) et se fonde sur le passé (traditions). Faut-il réellement revenir sur ces vieux débats ? Dans l'adoption homoparentale, l'évaluation et l'accompagnement des projets est celui de l'interrogation des implications éthiques des différents choix que peuvent faire ou non les candidats.

Lorsque la science s'arrête, commence l'idéologie. Bien sûr on peut disqualifier le consensus scientifique. Dire que la science se trompe... C'est le propre de la méthode scientifique de réfuter les travaux antérieurs pour avancer. En l'occurrence, l'argument souvent invoqué voudrait que les études actuelles sur lesquelles repose le consensus en matière d'homoparentalité soient partisans, car faites parfois par des homosexuels. Ignorons l'hypothèse homophobes qui sous-tend le propos, en se fondant sur le postulat qu'un chercheur homosexuel ne saurait respecter les règles de la recherche communément admises dans sa communauté scientifique et fournirait des résultats douteux pour servir sa prétendue cause au mépris de toute déontologie. Mais comment soutenir sérieusement que la communauté scientifique qui a validé la recherche l'aurait fait au mépris des règles méthodologiques qu'elle s'impose ? Soit on doute des méthodes de validation scientifique et auquel cas on n'invoque plus la science dans le débat démocratique, soit on considère qu'une recherche validée est sauf contestation de la communauté scientifique, valable jusqu'à que de nouveaux travaux menés dans des cadres ad hoc démontrent le contraire.

Pour tirer les conclusions sur lesquelles repose notre formation sur l'adoption par des parents de même sexe, nous avons à l'IAC consulté avec rigueur les arguments des uns et des autres, issus de différents champs pluridisciplinaires en examinant sur quels critères de scientificité propres à leurs disciplines ils reposent (j'inclus ici la psychanalyse qui a sa propre légitimité méthodologique fondée sur l'analyse de cas mis en perspective des concepts théoriques déjà validés par la communauté psychanalytique).

À la suite, d'autres pays occidentaux, la France a promulgué une loi au terme d'un débat politique organisé au sein de ses institutions, un débat de bonne tenue à en croire les observateurs et les participants. D'ailleurs chacun peut consulter les avis des [différents experts consultés sur le net](#). En parallèle, des certitudes irrationnelles non interrogées et non interrogeables, des chercheurs et des journalistes continuent de contribuer à l'établissement de la raison dans le débat. C'est le cas avec [un documentaire de Caroline Fourest sur la PMA et la GPA pour la chaîne Public Sénat](#). Si certains de ses papiers ou chroniques ici où là ont pu parfois m'empêcher de rejoindre certaines de ses conclusions par le caractère plus militant que rigoureux qu'elle tirait de ses analyses, ce n'est pas le cas ici où son commentaire, tout en structurant la pensée, laisse la place au propos des

enquêtés, permettant ainsi à chacun de construire sa propre réflexion. Ce travail permet d'interroger ce qui constitue pour certains des évidences en les mettant en perspective d'autres évidences que l'on a malheureusement moins l'habitude d'entendre. Cette fois, je souscris à sa conclusion sans réserve par la réflexion qu'elle ouvre : « *Et si le rôle des politiques n'était pas de nous dire comment faire des enfants, mais de protéger les liens qui les unissent à leurs parents ?* » Cette question s'étend à toutes les modalités de filiation y compris à l'adoption.